

ANIMAUX

Le refuge de la Lisa poursuit la lutte contre les abandons

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES L'association, également refuge pour animaux, poursuit sa lutte contre l'abandon des animaux. À la fin de 2021, sa présidente dresse un constat alarmant : les chiffres de l'abandon ne cessent de croître depuis plusieurs années.

MAXIME GRIMOD

Martine Petit et Sébastien Furnémont sont tous deux propriétaires d'animaux. Mais ce jeudi, ils viennent à la Lisa avec un chiot dans les bras. La sœur de celui-ci avait été apportée un peu plus tôt dans la journée. La pauvre bête avait été maltraitée par une de leurs voisines, qui a tout simplement mis ses animaux à la porte. « Il a passé la nuit dans mes bras à dormir », explique Martine. C'est émue aux larmes qu'elle remet le chiot entre les mains d'une membre de l'association. Elle poursuit : « Je suis au RSA, j'ai déjà beaucoup d'animaux, je voudrais m'en occuper mais ça sera trop. » Ce constat rationnel est un déchirement pour cette Carolo-macérienne. C'est pour cette raison qu'elle passe le relais à l'association.

« Ça fait 28 ans que je suis à la Lisa », raconte Sabrina, membre de l'association Ligue dans l'intérêt de la société de l'animal (Lisa). Les locaux de celle-ci se trouvent dans le quartier d'Étion dans la cité de Gonzague. Créée en 1991, elle accueille les animaux abandonnés, saisis à des propriétaires coupables de maltraitance ou encore lorsque les propriétaires ne peuvent plus en assurer la charge.

“On accueille chaque année davantage d'animaux.

Mais depuis deux ans, c'est encore plus”
Sabrina, membre de la Lisa

Elle ne compte aujourd'hui pas moins d'une vingtaine de bénévoles. Contrairement à une idée reçue, l'association compte parmi ses pensionnaires d'autres animaux que des chiens ou des chats. Elle accueille également des chevaux, des lapins, des hamsters, des cochons d'Inde ou encore des reptiles.

« On accueille chaque année davantage d'animaux. Mais depuis 2 ans, c'est encore plus », explique Sabrina. Non, le Covid n'est pas à blâmer. La présidente de l'association explique : « Ces derniers temps, nous avons accueilli des animaux qu'avaient des personnes âgées. Elles ont dû aller en EHPAD ou sont décé-



La présidente de l'association la Lisa et une jeune chienne très amaigrie recueillie le jour-même. M.G.

dées. » Si les héritiers se battent pour les biens immobiliers, les animaux de compagnie sont souvent les grands oubliés. Sabrina tient à rappeler que « les gens ne doivent pas hésiter à nous appeler, s'ils ne peuvent plus s'occuper de leurs animaux, on peut prendre le relais. » Cette année, ce n'est pas moins de 200 chiens qui ont eu le statut de pensionnaires de l'association. Un chiffre qui est à préciser car la Lisa fait également office de fourrière. Sur ces 200 canidés, 80 d'entre eux sont récupérés par leur propriétaire.

500 chats ont été admis en 2021 à l'association pour être stérilisés. Une centaine a été remise en liberté. À savoir que nos amis les félins ont une prolifération exponentielle. Selon une infographie du quotidien le Parisien, un couple de deux chats, en année 0 et qui se reproduira, aura jusqu'à 12 chatons en un an. L'année suivante, ils pourront être 144,

celle encore d'après jusqu'à 1 728 et 4 ans après l'année de départ, jusqu'à 20 736. Si tous ces chiffres apparaissent peu réalistes pour les animaux, la réa-

lité n'est pas si sombre : sur les 200 chiens, une vingtaine restera chaque année, en attente de trouver le propriétaire idéal.

« À la veille de Noël, on reçoit un

Animaux ne rime pas avec cadeaux

La formule est habituelle, mais un animal quel qu'il soit n'est pas un cadeau de Noël. « Un animal, c'est un engagement sur environ 15 ans », affirme Sabrina, présidente de la Ligue pour l'intérêt de la société et de l'animal (Lisa). Abondant dans son sens, Sébastien Furnémont qui était venu déposer un chien maltraité qu'il avait recueilli avec Martine Petit, une autre propriétaire, explique : « Il faut avoir la même réflexion avec un animal domestique qu'avec son enfant. Ce sont des moments de pur bonheur mais c'est aussi des devoirs envers l'animal. » Pour pallier quelque peu cette tendance consumériste de l'adoption animale, l'association fait des pré-visites chez les potentiels futurs accueillants de leurs pensionnaires à poils. Un parallèle peut être fait avec les personnes ayant adopté des chiens durant le confinement d'avril 2020. « Une fois sorti du confinement et que les gens sont retournés travailler, certains sont venus nous trouver en nous disant qu'ils ne pouvaient plus s'en occuper », enchérit Sabrina de la Lisa : « Non à l'abandon, oui à l'adoption », clame le slogan de l'association, oui mais avec mûre réflexion.

nombre important de chiens battus, affamés et amaigris ou encore qu'on fait vivre dehors dans la boue », explique Sabrina. Une partie non négligeable des propriétaires canins maltraitants est en état de récidive.

LA MALTRAITANCE ANIMALE PLUS QU'ÉTAIT JAMAIS PRÉSENTE

Du côté des chats, « des gens nous apportent régulièrement des chats que leurs voisins ont abandonnés en déménageant », constate la présidente de l'association. Là aussi et contrairement à une idée reçue, l'association ne bénéficie pas de gratuité pour tous les frais vétérinaires de ses pensionnaires. Ce sont 8 000€ qui sont ainsi déboursés chaque mois à cet effet par la Lisa. Il y a deux ans ces frais étaient de 6 000€. Même si elle jouit de tarifs préférentiels. ■

La Lisa cherche toujours des familles d'accueil. Contact sur les réseaux sociaux de l'association, sur son site ou encore au 03 24 41 74 51.